

Association Jambon du Morvan
Maison des Industries Alimentaires de Bourgogne
4 Bd Docteur Jean Veillet – BP 46524
21065 DIJON cedex

BULLETIN ADHESION 2017

A retourner à l'adresse de gestion à Dijon ou par télécopie : 03.80.70.27.28 ou par e-mail : a.couturier@ariabourgogne.fr

Société / Identité :

Adresse

.....

.....

Tél. / Fax :

E-mail :

Représentée par Mme, M. :

Adhère au sein du collègue (veuillez cocher la case correspondante) :

- Eleveurs Producteur de porc – éleveur sous-traitant la transformation de ses jambons/ adhésion annuelle : 50 € HT soit 60 € TTC
- Abatteurs - Découpeurs / adhésion annuelle : 50 € HT soit 60 € TTC
- Fabricants de jambon du Morvan / adhésion annuelle : 75 € HT soit 90 € TTC
- Ambassadeurs du produit (restaurateurs, magasins, collectivités territoriales, distributeurs,... qui mettent en œuvre le produit, en assurent la vente ou la remise directe aux consommateurs) / adhésion annuelle : 30 € HT soit 36 € TTC
- Sympathisants (consommateurs, collectivités territoriales ou établissements publics, confréries, toute personne manifestant un intérêt pour le produit, les organismes de représentation professionnelle) / adhésion annuelle : 15 € HT soit 18 € TTC

Souhaite effectuer un don d'une valeur de€ TTC à l'Association.

Souhaite participer à l'un ou plusieurs des commissions thématiques suivantes :

- Charte qualité
- Commission filière
- Sous-commission confrérie
- Sous-communication communication

Association Jambon du Morvan

Siège : Mairie 58430 ARLEUF –E mail : jambondumorvan@ariabourgogne.fr

Animatrice : A. COUTURIER 06 72 70 81 89